



Éditorial de J. BRILLET
Secrétaire général

Démophobie.

Défiance envers le peuple, certitude de la décision et mépris afférent...

Jamais nous n'avons vécu une présidence aussi arrogante, autoritaire, rétive à toute discussion ou forme collégiale, au point de mépriser les corps intermédiaires jusqu'à vouloir les effacer dans les faits.

Depuis l'annonce de la loi sur les retraites, une majorité sociale, à travers 14 journées de mobilisation, une majorité parlementaire, refusent toujours cette régression sociale.

Pour Macron, le fait majoritaire ne peut primer face au marché. L'enjeu dépasse le périmètre des retraites Sa politique de soutien massif au capital fait payer triplement les salariés, actifs ou retraités, par une dégradation de leurs conditions de travail, par une pression sur leur niveau de vie et par une destruction de la Sécurité Sociale.

La mobilisation sur les retraites va au-delà. Elle montre la nécessité de la répartition de la richesse pour rémunérer le travail, financer les services publics, la Sécurité Sociale. La dette, simple convention sociale est donnée comme plus dangereuse que la dégradation massive et rapide des conditions environnementales et de vie sur terre.

Considérons bien le positif. Le rapport de force créé, l'unité syndicale maintenue sont les moteurs de ce combat qui continue.

Nous étions, du 12 au 14 mai à Lure, dans le cadre du Nouvel Elan pour les Services Publics. Nous étions très présents le 6 juin sur la retraite. Nous serons avec le groupe des 9 le 15 juin sur la question de la revalorisation des pensions, de l'inflation et du pouvoir d'achat.

Nous serons de toutes les mobilisations qui feront vivre une vitalité démocratique face au boulevard que le pouvoir déroule à une extrême droite fascisante, héritière directe, quoi qu'il en dise, de Pétain.

L'enjeu est énorme, notre détermination l'est tout autant.

■ **PARIS le 8 juin 2023**

“ La démocratie est dupée.
Inouï, l'Assemblée n'a donc jamais
voté cette loi. ”

Ignorant les partenaires sociaux, refusant des les entendre et même de les recevoir, le pouvoir impose ce texte en usant de tortueux moyens de procédure.

La démocratie est dupée. Inouï, l'Assemblée n'a donc jamais voté cette loi. Provocation ultime, le gouvernement publie les décrets d'application la veille de la journée du 6 juin.

On ne peut continuer comme cela. Ce pouvoir pervertit la démocratie. Ces coups de canif successifs contre l'expression libre du parlement, ces coups de poignard continus contre le système démocratique social, le refus d'accepter l'expression et le vote qui le mettrait en minorité marquent une rupture dangereuse.